

# Communiqué de presse

Loire Atlantique

## Cabinet du président

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – CS 94109  
44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00  
service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

## Contacts presse :

- Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice : 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet : 02 40 99 17 45

Nantes, le 28 septembre 2016

## Le Département lutte contre les violences faites aux femmes

# Le Département lance un Observatoire des violences faites aux femmes

Le Département de Loire-Atlantique, déjà fortement impliqué dans la lutte contre les violences faites aux femmes et leur accompagnement, renforce ses actions par la création d'un **Observatoire des violences faites aux femmes** pour fédérer tous les acteurs et appuyer des actions concrètes.

Cet Observatoire, lancé officiellement ce mercredi 28 septembre, a pour missions de produire et d'analyser des données statistiques, de valoriser les actions menées dans le Département ou encore de proposer des dispositifs expérimentaux.



## Les objectifs de l'observatoire

- Observer, diagnostiquer et analyser notamment les données chiffrées
- Mettre en place de nouveaux dispositifs
- Travailler en réseau avec les acteurs concernés et échanger les bonnes pratiques
- Assurer la coordination des actions de prévention des violences faites aux femmes
- Faire connaître l'action du Département dans ce domaine : rendre plus lisible les actions menées auprès du grand public et des partenaires

## Réunir les acteurs et les intervenants

Créé en lien avec la **Commission départementale prévention et lutte contre les violences faites aux femmes (CODEV)**, cet observatoire réunit pour son lancement les associations **Solidaritéfemmes**, les **CIDFF de Nantes et de Saint Nazaire** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes), **ADAVI 44** (Association d'Aide aux Victimes d'Infraction), **AAE** (Association d'Action Educative), l'association **Prévenir et Réparer**.

Le Département souhaite associer de nouveaux membres (collectivités, associations...) sur la base du volontariat à cette observatoire.

## En Loire-Atlantique, 38 000 femmes sont victimes de violences

Selon les estimations réalisées par le Département, le nombre de victimes en Loire-Atlantique irait de **4 500 pour les seules violences conjugales** physiques et/ou sexuelles à **38 000 toutes violences confondues**. La moitié des victimes n'entreprend aucune démarche : pas de consultation médicale, ni de recours aux services sociaux ou à des associations d'aide. **Seulement une femme sur quatre se rend à la gendarmerie ou au commissariat**.

Les violences au sein du couple ont la particularité d'être récurrentes, cumulatives et s'aggravant dans le temps. **Dans 68% des cas, les violences conjugales sont répétées**. En moyenne, 1% des enfants âgés de moins de 18 ans vit dans un ménage où une femme a été victime de violences conjugales. **En Loire-Atlantique, cela correspond à 3 000 enfants**.

## La lutte du Département contre les violences faites aux femmes

Le Département de Loire-Atlantique est **engagé depuis 2006** sur la question des violences faites aux femmes et conduit de nombreuses actions qui s'inscrivent dans sa **politique de solidarité** :

- ➔ **Hébergement** en urgence et à moyen terme, ainsi que l'accès rapide à un logement social.
- ➔ **Accueil et accompagnement par les équipes de centres médico-sociaux (CMS)** et dans des **bureaux d'aide aux victimes** de la police et de la gendarmerie où **trois assistantes sociales** sont présentes. Leur rôle : offrir une écoute aux victimes grâce à des entretiens individuels, les orienter et tenter de rechercher avec elles des solutions durables. En 2014, elles ont rencontré 637 personnes dont 602 femmes et 35 hommes victimes de violences. En 2015, elles ont rencontré plus de 670 personnes. Un **quatrième poste d'assistante sociale** destiné au Bureau d'aide aux victimes vient d'être créé par le Département.
- ➔ Mise en place d'initiatives pour mieux repérer et accompagner ce public, tels que des **temps forts annuels** sur des thématiques spécifiques, un **espace d'échanges** sur les violences conjugales, la **création d'un réseau partenarial** notamment sur le secteur sud de l'agglomération nantaise, ou encore la **signature d'un protocole de collaboration partenariale** sur la délégation de Châteaubriant (communauté de communes de Nozay) Ancenis, Le Vignoble. Ces protocoles précisent les actions des différents acteurs locaux en matière d'accueil, d'orientation, de prise en charge des femmes victimes de violence et de mise à l'abri avec la mise à disposition de logements d'urgence par certaines communes par exemple.
- ➔ Signature du protocole concernant le **dispositif Téléphone Grave Danger**.
- ➔ Soutien par l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations qui œuvrent en direction des femmes victimes, dans les domaines de l'accueil, de l'écoute, du conseil, de la mise en sécurité, ainsi que de l'accompagnement pour l'accès aux droits et de l'insertion.